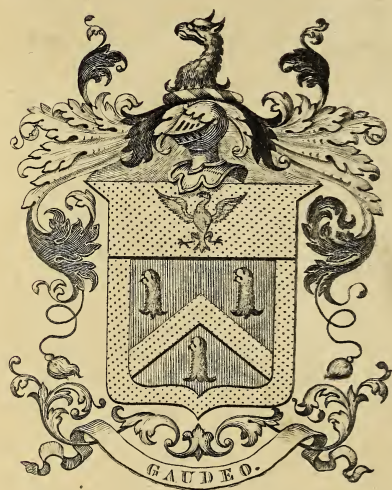
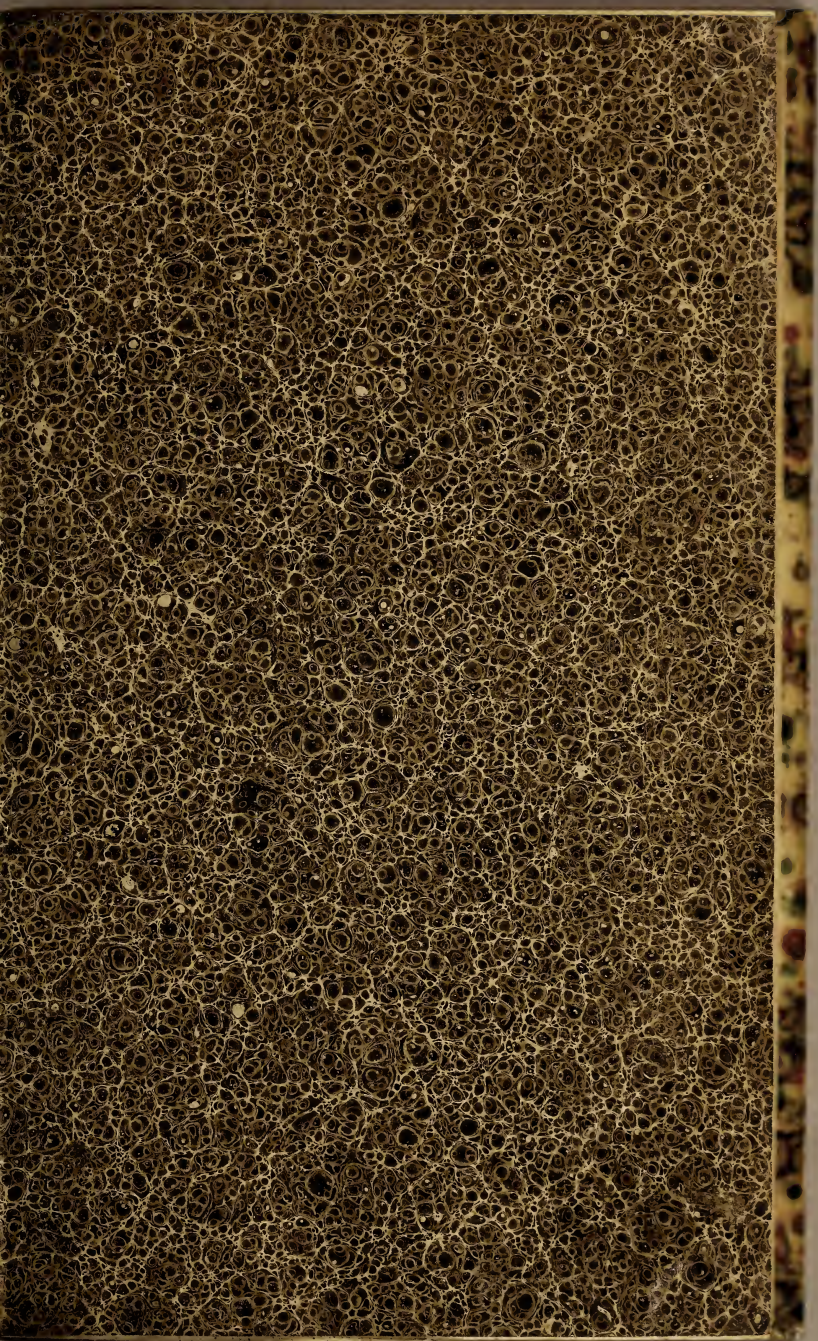




A21a5



John Carter Brown.



HT-C.-
D.14.-

3 plates

- N^o 1. Colonies, Commerce, Agriculture. 1802.
* 2. Considerations for, and against
a S. American Expedition. Lond. 1805
* 3. Essai sur nos Colonies . . . Paris 1805.
* 4. Le depart de La Perouse. — " 1807.
* 5. Christophe Colomb par M
Sanguinai " 1809
* 6. Memoire sur le Cypres de
la Louisiane " 1809
7 Sur le traite des Negres . . . " 1814.

Pag

Pag

Pag

CHRISTOPHE COLOMB,

ou

NOTICE D'UN LIVRE ITALIEN
CONCERNANT CET ILLUSTRE NAVIGATEUR.

PAR J. D. LANJUINAIS,

Membre de l'Institut et de plusieurs Sociétés savantes.

A PARIS,

Chez MARADAN, Libraire, rue des Grands-
Augustins, n^o. 9.

1809.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

1155 6TH AVENUE NEW YORK CITY

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

1155 6TH AVENUE

NEW YORK CITY

1155

CHRISTOPHE COLOMB,

O U

Notice d'un Livre Italien , concernant cet
illustre Navigateur.

Della patria di Cristoforo Colombo , Dissertazione pubblicata nelle Memorie dell'Accademia Imperiale delle Scienze di Torino , ristampata con giunte , documenti , lettere diverse ed una dissertazione epistolare intorno all'autor del libro de Imitatione Christi. Firenze , 1808 , in-8°.

De la patrie de Christophe Colomb , dissertation publiée dans les Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de Turin , nouvelle édition , avec diverses additions , et une dissertation épistolaire sur l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ* , à Florence , 1808 , in-8°. 424 pages , avec un portrait de Christophe Colomb , d'après un ancien tableau , existant , en 1808 , chez M. *Fidèle Guillaume Colombo* de Cuccaro.

ON répétera dans tous les âges , ce que le roi d'Espagne Ferdinand , dit le *Catholique* , fit graver sur le tombeau de Christophe

A

Colomb, lorsqu'il perdit ce grand homme :
 COLOMBE A DONNÉ UN NOUVEAU MONDE (1); et
 nous suivrons peut-être, en Europe, l'exemple
 qui gagne en Amérique, de nommer *Colom-
 biade*, le pays désigné maintenant par le
 prénom de cet *Americo Vespucci*, qui fut
 sans doute un pilote habile, mais qui n'eut pas
 l'avantage de découvrir l'Amérique, ni même
 l'honneur de commander un seul navire.

Si Colomb n'eût été qu'un aventurier, cher-
 chant au hasard, découvrant par bonheur
 des terres inconnues, pour en faire la proie
 d'un maître et la sienne propre, il mériterait
 peu, sans doute, les beaux vers que le Tasse (2)
 écrivit à sa louange dans la *Jérusalem dé-
 livrée*; il ne seroit pas digne du rare hon-
 neur de tant de poèmes épiques, composés
 pour sa gloire, en tant de langues diffé-

(1)

A CASTILLA Y A LEON
 NUEVO MUNDO DIO COLON.

Les Italiens retranchent les voyelles finales, ou en
 atténuent la prononciation. Pour écrire comme on
 parle, Colombo signa *Colomb*. On retranchoit encore
 le *b*, par euphonie; ensuite on prononçoit *m* comme
n. Ainsi, l'auteur de l'épithaphe put mettre *Colon*, pour
 rimer avec *Léon*.

(2) *Gerus. lib. cant. XV, st. 29 et seq.*

rentes (1) ; et l'on peut présumer que les auteurs de la collection très-curieuse dont il s'agit de rendre compte, eussent fait, sur un autre sujet, un plus honorable emploi de leurs talens et de leurs veilles.

Mais Colomb, au milieu des ténèbres du quinzième siècle, fut déjà savant dans l'astronomie et la navigation ; il observa dès lors la

(1) 1°. La Colombiade en vers latins, par Lorenzo Gambara.

2°. *Colombus, carmen epicum*, publié à Rome, en 1715, par le jésuite Huberto Carrara, en douze livres.

3°. *Il Mondo Nuovo, poema di Th. Stigliani*.

4°. La Colombiade, par madame du Boccage.

5°. *The Colombiad*, par M. Joël Barlow, à Philadelphie, 1807. Il y a au moins une autre édition postérieure.

6°. L'Océanide, par M. Baggesen, poète danois. Je ne le connois que parce qu'il en cite dans la notice de la Colombiade de M. Barlow, imprimée dans le Magasin Encyclopédique de M. Millin, mai 1809. Il n'avoit paru alors que quatre chants de ce poème.

On cite encore le Madoc de Southey ; et *dell Oceano di Alessandro Tassoni*, dont il n'existe que le premier chant et un fragment du second. Ce seroit un beau service rendu à la littérature, qu'une édition portative du recueil de tous ces ouvrages.

déclinaison de l'aiguille aimantée ; il inventa le nouveau monde avant de le chercher ; la découverte qu'il en fit , est le plus grand événement des temps modernes. Il déploya dans son magnifique projet , une profondeur d'esprit , une fermeté de caractère , une prudence , un courage , une activité admirables ; et ce qui vaut encore mieux que ces brillans avantages , il eut des vertus et de la religion , au milieu de tous les scandales des pontifes et des rois , des grands et de la multitude. Sans doute il faut bien que l'histoire impartiale en convienne ; il méconnut le droit des nations , comme ont fait les héros du vulgaire. Comme eux , il ambitionna pour lui , pour les siens , les richesses , l'autorité , les honneurs et cette renommée , qui n'est gloire qu'autant qu'elle proclame la justice et la vérité. Mais sa probité privée ne fut pas douteuse ; mais , comme homme public , il montra de l'humanité , de la modération , de l'indulgence et de la générosité ; on ne lui reprocha ni perfidie , ni basse flatterie , ni cruauté , ni rapine.

Il s'agit ici de savoir quel lieu de l'Italie eut l'honneur de voir naître cet homme extraordinaire. L'erreur commune , appuyée sur une ancienne tradition équivoque , sur le con-

sentement de la plupart des historiens , sur des titres que la critique n'avoit point assez examinés , nous présentait Colomb comme natif de la ville de Gênes et sorti de famille génoise : sur quoi nos auteurs s'écrient :

..... *Vulgata per orbem*
Fabula pro verâ decepit sæcula caussâ.

LUCAN.

Ces auteurs sont deux piémontais, deux hommes de lettres , deux anciens administrateurs distingués; ils prouvent ici, jusqu'au dernier degré d'évidence , que le père et les aïeux , et la plupart des proches parens de Colomb , naquirent à Cuccaro , dans le Montferrat , annexe du Piémont; ils réfutent avec avantage la tradition vacillante , qui indique la naissance de Colomb , tantôt à Gênes , tantôt à Savone , ou à Cogoreo , ou à Nervi , ou dans quelque autre lieu obscur du pays génois; tantôt enfin à Pradello , dans l'ancien duché de Plaisance; et s'ils ne démontrent pas , du moins ils rendent extrêmement probable qu'il naquit à Cuccaro , au sein de sa famille.

Feu M. Galeani Napione , ci-devant intendant des finances du Piémont , pour le dernier roi de Sardaigne , littérateur connu , même hors de l'Italie , par plusieurs ouvrages de

goût et d'érudition (1), étant devenu possesseur de papiers authentiques, concernant un procès célèbre, jugé en Espagne, vers la fin du seizième siècle, entre les prétendants au majorat institué par Christophe Colomb, trouva dans ces pièces des preuves irréfragables de la vraie patrie de ce grand homme dans le Montferrat; il les rassembla dans une Dissertation insérée parmi les Mémoires de l'Académie de Turin, volume de 1805.

Ensuite, un ami de M. Napione, M. de Priocca, ex-ministre des affaires étrangères, sous les deux derniers rois de Sardaigne, s'occupa du même point d'histoire, dans une correspondance épistolaire avec cet auteur, et c'est lui qui a publié, dans le volume que nous examinons ici, une nouvelle édition de cette Dissertation, avec une docte préface, des notes, des additions importantes de M. Napione; enfin, avec une lettre du même, concernant l'auteur de l'Imitation. Voilà ce qui

(1). Deux traductions en italien, l'une des Tusculanes de Cicéron, et l'autre de la vie d'Agricola, toutes deux imprimées à Pise, plusieurs fois; et un savant livre intitulé : *Dell'uso e de pregi della lingua italiana*, in-8°. 2 vol.

compose le recueil que nous cherchons à faire connoître.

La Dissertation est divisée par chapitres, au nombre de treize.

L'auteur commence par l'éloge de Colomb ; il expose l'état de la querelle littéraire qui s'est élevée sur la patrie de cet illustre navigateur , l'origine et le résultat des papiers sur lesquels il fonde les deux assertions établies dans ce volume.

Il traite après cela des motifs qui doivent attirer l'attention sur son sujet, et de l'ancienne incertitude qui l'a si long-temps obscurci ; il combat les prétentions des Génois ; il explique bien comment la folle vanité qui méprisoit , en Espagne , les professions laborieuses et mercantiles, induisit Colomb, sorti d'ancienne race de privilégiés, mais d'un père fabricant de draps , à faire un mystère du lieu de sa naissance et du dernier état de sa famille. Il examine ce qu'en a dit dans l'histoire de Colomb, Ferdinand , son fils naturel , et prouve que Colomb reçut une éducation lettrée.

De là il passe aux témoignages historiques sur la naissance de Colomb dans la famille et dans le fief des Colombo de Cuccaro.

Les auteurs qui rendent ces témoignages ,

sont : le religieux Augustin *Fulgence* Alghisi, dans une Histoire manuscrite du Montferrat, où il cite les pièces du procès qui sont parvenues à M. Napione ; Fr. A. della Chiesa, dans une Chronologie imprimée à Turin, 1645, et dans sa *Corona reale di Savoia* ; Herrera ; Lopez ; Malabaila dans le *Compendio Historiale della cita d'Asti*, Roma 1638 ; Donesmundi surtout, dans son *Historia Ecclesiastica di Mantova*, Mantova, 1616 ; enfin, M. l'abbé Denina, dans ses *Révolutions d'Italie*.

Arrêtons-nous aux chapitres les plus importants, aux huitième, neuvième et dixième, où M. Napione rend compte du procès sur la succession au majorat de Christophe Colomb.

Notre habile administrateur ne dissimule point que les majorats nuisent à la prospérité commune ; il nous déclare que, loin de servir à perpétuer les familles, ils contribuent à les éteindre plus promptement, et il appuie cette doctrine assez connue, par l'exemple même des descendans mâles de Colomb, qui, avec le majorat le plus magnifique et l'alliance la plus relevée, dégénérèrent bientôt dans une fainéantise orgueilleuse, et s'éteignirent dès l'an 1578, tandis que leurs modestes collaté-

raux , les Colombo de Cuccaro , subsistent nombreux et dans un état honorable depuis six cents ans. Mais , sans le majorat , continue M. Napione , il n'y eût point eu , pour savoir qui devoit le recueillir , un grand procès , fruit ordinaire des privilèges de ce genre , et dans ce procès , n'eussent pas été éclaircis , justifiés par titres , par témoins , par confession en jugement , les faits concernant la famille et la patrie de Colomb. L'auteur en conclut qu'il n'y a chose si mauvaise qui n'amène après soi quelque bien. *Tanto e vero non esservi cosa si cattiva , che non porti seco alcun bene.*

A la cour de Ferdinand et d'Isabelle , on traitoit de folie le projet de Christophe Colomb. Le roi même sembla partager long-temps le mépris qu'on en faisoit. Colomb se montra toujours fermement assuré de découvrir , de conquérir un nouveau monde , et jamais inquiet sur les droits des peuples qui en seroient trouvés possesseurs. Il fut enchanté par les idées de gloire attachée à la plus brillante découverte , et la passion d'obtenir , dans son Monde , pour lui et pour ses héritiers , une vaste part de puissance et de richesses , tourmenta son cœur. Il osa vouloir assurer cette part , par un acte

positif entre le gouvernement et lui. On vit alors le plus singulier contrat qui se puisse imaginer : d'une part , un individu qui promettoit à son roi adoptif de lui donner un Monde; et de l'autre , un roi qui promettoit à cet étranger des vaisseaux pour faire la recherche , et en récompense , de le faire amiral héréditaire de l'Océan , vice-roi et gouverneur héréditaire des îles et du continent à découvrir , et de lui attribuer le dixième des revenus de ce pays en toute propriété , comme inventeur , avec le tiers , comme amiral ; c'est-à-dire , treize parts sur trente ; treize parts susceptibles d'accroissement indéfini. La découverte et l'acquisition de l'Amérique furent le sujet d'un acte de prêt à la grosse aventure.

Colomb avoit tout prévu , hormis peut-être le partage du lion et le néant des hérédités de la terre. Il comptoit beaucoup sur la loyauté espagnole , et ne fut pas trompé tout à fait dans son espoir. Lorsqu'il eut accompli sa promesse étonnante , on lui tint parole quelque temps , à lui et à sa postérité.

Ses succès lui suscitèrent des envieux ; on peut croire aussi que , dans des entreprises comme les siennes , certains actes hors des règles communes lui avoient paru aussi néces-

saires et légitimes , qu'ils semblèrent à d'autres peu excusables.

Le juste , le pieux Barthelemi de Las Casas , fut un de ses adversaires. Colomb fut dénoncé , arrêté , déporté , puis emprisonné en Espagne , et ce ne fut pas sans peine qu'il triompha de ses accusateurs.

Il avoit obtenu du roi des lettres qui devoient lui garantir la jouissance héréditaire des revenus et des privilèges stipulés avant ses découvertes.

Des copies de ses diplomes existent encore dans les archives de l'ancienne république de Gênes , où Louis Oderico les déposa en 1670 , où notre savant et illustre M. de Sacy les a vues en 1805.

Mais bientôt il se vit pressé d'échanger et de faire liquider ses droits pour une indemnité ; Colomb osa s'y refuser , et le roi Ferdinand n'ordonna point , malgré Colomb , cette liquidation contrariante , qui , à quelques égards , n'eût pas été injuste.

Christophe Colomb , devenu , après les rois , le plus riche du monde , et détenteur héréditaire , en titre , au moins , d'une partie considérable de la puissance publique espagnole , ne put se défendre de l'esprit ordinaire des privilégiés , et suivant l'allure commune ,

il ne vit rien de mieux à faire que de mettre en majorat ou fidéi-commis affecté à l'ainé des mâles de son nom et de sa famille, non-seulement ses grands titres et ses grandes fonctions, mais aussi son immense fortune. Il en obtint la permission en 1497, et institua ce majorat par un testament de 1502, et par un codicile de 1505, année de son décès.

Son fils, allié à la maison de Portugal, son petit-fils, et son arrière-petit-fils, possédèrent, sans gloire personnelle, ce majorat, ou ce qui le représentoit.

Nous disons ce qui le représentoit; car il est plus aisé de stipuler, de mériter, si l'on veut, et d'obtenir des privilèges pareils à ceux de Christophe Colomb, que de les conserver. Les rois, comme les peuples, ne se regardent pas comme liés irrévocablement, par certaines concessions. Il fallut aux enfans de Christophe plaider contre Charles V, fort loué par des rhéteurs d'avoir bien voulu permettre qu'on plaidât. Ils durent se trouver heureux de consommer l'échange rejeté par leur père, et d'obtenir en indemnité, la concession en fief de l'île de la Jamaïque, et vingt-quatre lieues carrées dans le continent américain, avec une rente annuelle de dix mille doubles

pièces d'or. C'étoit encore un majorat d'une richesse unique. L'alliance avec la maison de Portugal dut être d'un grand poids, dans le règlement et la remise d'une indemnité pareille.

Les choses étoient dans cet état, lorsqu'en 1578, mourut sans enfans, don Diègue, arrière-petit-fils du grand Colomb. Il avoit pour plus proche parent mâle, Alvaro de Portugal, fils d'une petite-fille de notre immortel navigateur. Mais un Baldassare Colombo de Cuccaro, comme héritier du nom, lui disputa long-temps le majorat, prouvant par titres et par enquêtes, que Christophe Colomb et lui descendoient des Colombo de Cuccaro, et que Dominico, père de Christophe, sorti de la famille privilégiée et pauvre de Cuccaro, étoit propriétaire à ce titre, pour un dix-huitième, du fief de ce nom, lequel vaudroit environ 3000 francs de revenu.

Il y avoit encore, pour le majorat, une foule de prétendans. Le procès dura vingt années, soutenu à grands frais de toutes parts, avec une ardeur, une subtilité, un éclat, une constance, une profusion d'écritures et d'imprimés proportionnés à la grandeur de l'intérêt, aux richesses et au rang très-élevé de

quelques-uns des contendans. Tous reconnurent pour père de Christophe Colomb, Dominico Colombo de Cuccaro, et cette descendance fut déclarée véritable par le tribunal, qui néanmoins adjugea le majorat à Nugno, fils d'Alvaro de Portugal, comme descendant de l'instituant. Sur tous ces points, M. Napione et son éditeur sont entrés dans de grands détails qu'il faut lire dans l'ouvrage même.

Les chapitres onzième et douzième traitent de l'histoire de Colomb (1), par Ferdinand son fils, et prouvent la conformité de cette histoire avec la généalogie constatée au procès. Le treizième et dernier discute les titres contraires, cités ou produits par des auteurs génois; on y voit que ces titres sont supposés, ou qu'ils se concilient aisément avec cette généalogie.

La première partie de ce volume finit par deux lettres qui assurent à Colomb la découverte du nouveau monde, qu'Americo Vespucci n'a point revendiquée lui-même, mais qu'une erreur ancienne, et quelquefois une fausse cri-

(1) On n'a de cette histoire qu'une version italienne. L'original espagnol, envoyé en Italie, a disparu. C'est une perte pour l'histoire. La fidélité de la version est soupçonnée.

tique lui ont attribuée, sans qu'il paroisse avoir, par aucun artifice, accrédité cette méprise. Voilà encore des faits nouveaux très-bien développés ici par M. Napione.

Parmi une suite nombreuse de lettres et d'additions, concernant la patrie de Colomb, et qui forment, avec divers monumens corrélatifs, la seconde partie du volume, nous remarquons et nous croyons devoir analyser ici la cinquième addition, où se trouvent rassemblées les grandes probabilités, au soutien de la naissance de Colomb à Cuccaro même.

1°. Son père étoit co-seigneur du petit fief de Cuccaro, berceau de sa famille.

2°. Deux auteurs anciens, Alghisi et Donnesmundi, disent positivement que Christophe Colomb *naquit à Cuccaro*, tandis que les anciens textes pour Gênes portent seulement qu'il étoit *ligurien*, expression équivoque, mais juste, puisqu'au quinzième siècle les marquis de Montferrat étoient souverains de la Ligurie; puisque le Montferrat avoit été originairement une dépendance de la Ligurie, et s'y trouvoit encore uni à l'époque de la naissance de Colomb.

3°. Un acte de 1443, produit dans le célèbre procès du majorat, prouve qu'en cette

année même , six ans après la naissance de Colomb , Dominico , son père , résidoit à Cuccaro.

4°. Enfin , cinq témoins entendus dans l'enquête de Baldassare Colombo , supposent la naissance de Christophe à Cuccaro , disant qu'il avoit , lui Christophe , quitté ce lieu , étant en bas âge , *Piccolo*. On trouvera dans les autres additions , et en général dans tout cet ouvrage , des recherches historiques et littéraires , neuves et curieuses. Elles seroient d'un grand secours à celui qui voudroit écrire la vie de Christophe Colomb , beau sujet , bien digne d'une plume savante , d'un critique habile et d'un auteur versé dans la vraie philosophie , dans celle qui respecte la vérité , fait du bien aux hommes et les rend meilleurs.

Il nous reste à dire un mot de la Dissertation de M. Napione sur l'auteur de l'Imitation , de ce livre du treizième siècle , et dont Leibnitz a écrit dans sa lettre (1) : *Heureux qui, non content d'admirer cet ouvrage , en pratique les maximes !* On sait que les plus doctes antiquaires se sont deux fois assemblés

(1) Lettre 77.

à Paris , pour en examiner les plus anciens manuscrits, et découvrir l'auteur, et qu'ils l'attribuèrent, comme Bellarmin, à Jean Gersen, religieux bénédictin, abbé de Saint-Étienne, de Verceil, dans le Piémont. Tel fut l'avis de Mabillon, de Ducange, etc.

Il a été soutenu postérieurement, dans une Dissertation italienne de Valsecchi, moine du Mont-Cassin, imprimée à Florence, 1724; dans une Dissertation latine de Mœrz, autre religieux bénédictin, publiée en 1760; enfin, dans une Dissertation française, par Valart, à Paris, 1764, in-12.

M. Napione apporte ici de nouvelles preuves à l'appui de ce même sentiment, et nous instruit, nous intéresse, en rappelant avec une satisfaction qui fait honneur à son amour pour sa patrie, que le Piémont a donné naissance au pieux Gersen, à Christophe Colomb, au savant Guasco, ami de Montesquieu, aux deux frères Cérutti, au fier et injuste Alfieri, au prince des mathématiques transcendantes, M. le sénateur de la Grange; au Didot italien, l'imprimeur Bodoni, au musicien Valotti; à M. Denina, etc., etc.

F I N.

De l'Imprim. de CELLOT, rue des Grands-Augustins.

ANE,

);

re de
ice et

1809,

LLES,

109.

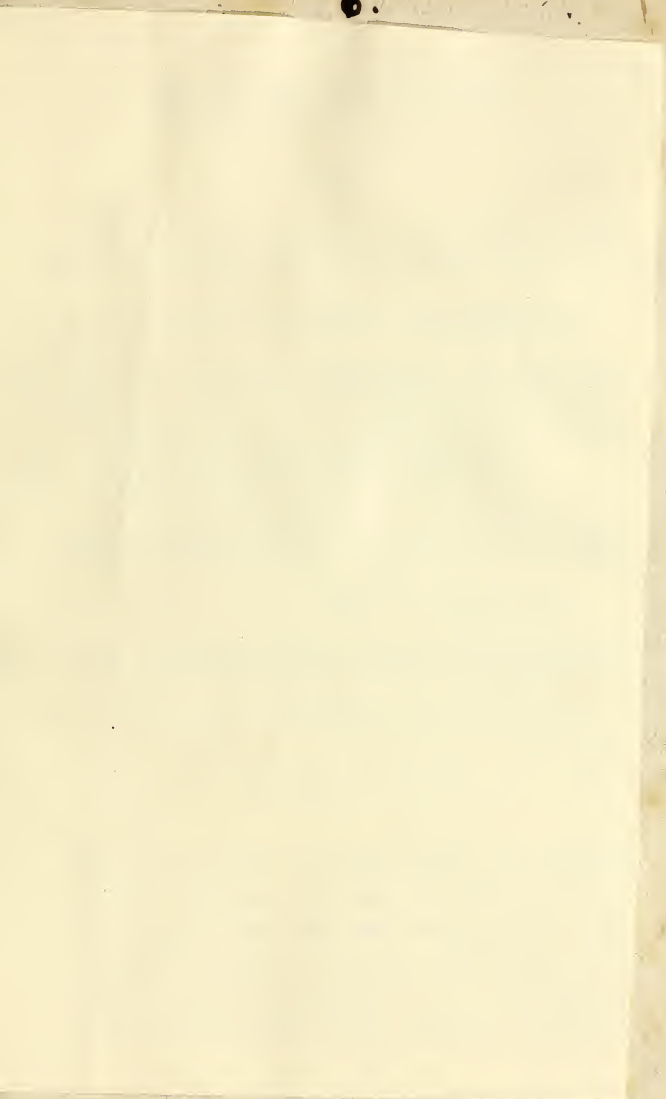
curieux
essais,
trans-
à être
dignes)
propre

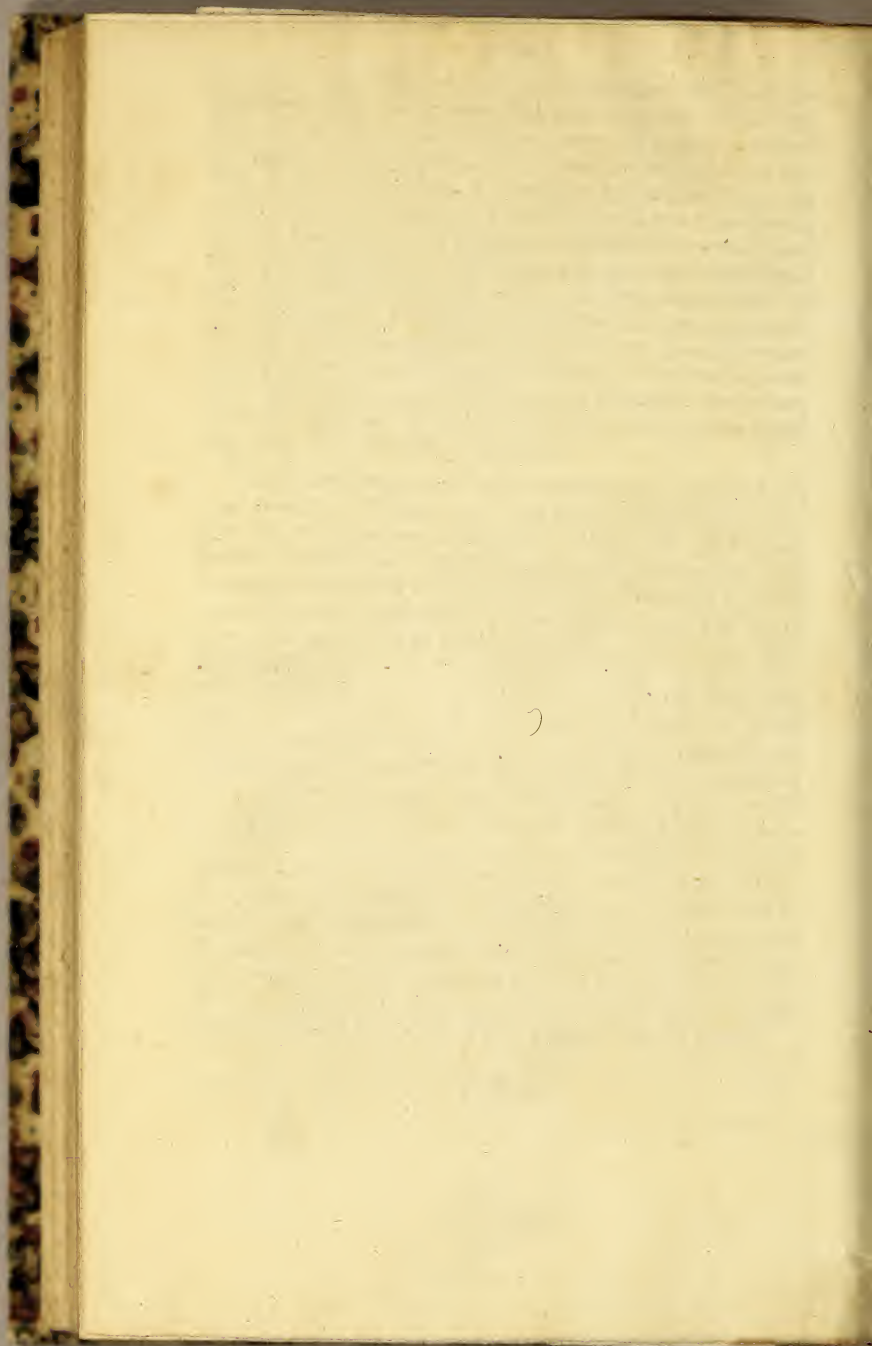


Lausan del.

Barrin scul.

Cupressus Disticha. Cyprès de la Louisiane.





E763

L651s

V. 14



